



ACOP-France
Association des conseillers d'orientation-
psychologues-France

Qu'est-ce que le service public d'orientation de l'Education Nationale ?

➤ DES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Organisés en réseau avec les établissements scolaires et en partenariat avec les autres structures qui accueillent des jeunes, les CIO mettent à la disposition du public :

- un accueil individualisé pour répondre aux demandes d'information, d'aide et de conseil sur les questions de scolarité et de projets d'avenir.
- des ressources d'information sur les métiers, les formations, les diplômes...

➤ DANS LESQUELS DES CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES (CO-P),

professionnels qualifiés en psychologie, également formés en sociologie, économie (notamment sur l'entreprise et les métiers), partagent leurs activités entre les CIO et les établissements scolaires de leur secteur. Ils y assurent ainsi un service de proximité.

Leur rôle est de favoriser la réussite scolaire, et d'aider élèves et étudiants à clarifier les enjeux personnels de leurs choix d'orientation scolaire et professionnels.

- Auprès des individus, ils proposent des entretiens conseils, des bilans d'orientation. Ils accompagnent les jeunes dans leur réflexion sur leurs projets d'avenir.
- Auprès des groupes d'élèves, de parents, ils animent des ateliers d'orientation, des groupes de parole, des séances d'information...
- Auprès des équipes éducatives, ils réalisent un travail de sensibilisation, d'information, de formation et d'organisation (cellule de suivi des élèves, prévention du décrochage, intégration des élèves handicapés, forums, rencontres,...).

Pour répondre à la demande croissante d'aide personnalisée et d'accompagnement dans le système éducatif,
le service public d'orientation de l'Education Nationale est le mieux placé.
Les CIO doivent être suffisamment dotés en moyens de fonctionnement et d'équipement
et les conseillers d'orientation-psychologues recrutés en nombre suffisant.